



Ce n'est pas qu'ils ne parlent pas français, c'est qu'ils parlent un autre français !

Pierre Trinquet

► To cite this version:

Pierre Trinquet. Ce n'est pas qu'ils ne parlent pas français, c'est qu'ils parlent un autre français!. Ergologia, 2008, numéro 0, pp.179-187. hal-02009229

HAL Id: hal-02009229

<https://amu.hal.science/hal-02009229>

Submitted on 6 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

CE N'EST PAS QU'ILS NE PARLENT PAS FRANÇAIS, C'EST QU'ILS PARLENT UN AUTRE FRANÇAIS !

Pierre Trinquet

Il y a bien longtemps de cela, au cours d'une discussion privée avec mon ami et maître Daniel Faïta, au sujet de la difficulté qu'il y avait de communiquer entre les universitaires et les gens de l'entreprise, celui-ci me fit la remarque suivante (je cite de mémoire) : *« Ce n'est pas qu'ils ne parlent pas français, c'est qu'ils parlent un autre français. Un français qui renvoie à leur formation, à leur environnement socioculturel, à leur histoire personnelle et collective et surtout à leur métier. C'est un français correct, puisque entre eux ils se comprennent très bien, mais, il ne répond pas aux canons, aux normes du français « orthodoxe », c'est-à-dire à celui qui renvoie à une autre histoire, à une autre culture »*.¹

¹ Aujourd'hui, D. Faïta m'informe qu'il formulerait plutôt l'hypothèse suivante : *« Il n'y a pas d'activité sans langage (même imperceptible) et le langage est lui-même activité »*.

Cette réflexion m'a énormément fait réfléchir car en effet, dans mon expérience personnelle et syndicalo-professionnelle, j'ai vécu bien des situations qui m'ont permis de vérifier la pertinence de cette remarque, dite dans le feu de notre discussion.

Lorsque j'étais encore plus jeune que maintenant, j'étais employé dans une grande entreprise du BTP (Bâtiments et travaux publics). J'occupais la fonction de projeteur-calculateur en béton armé. Dans cette fonction, il s'agit d'incorporer, de dimensionner et d'armer, dans le projet de l'architecte, les éléments qui devront contribuer à la solidité du bâtiment. Lors d'un chantier particulier, on devait réaliser de grands portiques, en béton armé, susceptibles de supporter plusieurs étages de bureau et permettre d'avoir, au rez-de-chaussée, un grand espace dégagé pour recevoir du public. Un portique en béton armé, c'est un ensemble rigide et solidaire d'éléments verticaux et horizontaux, qui permet de grandes portées et de supporter des charges conséquentes. Le plus bel exemple, c'est celui des portiques du rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Corbusier », à Marseille. Dans notre exemple, ces portiques devaient non seulement supporter les étages supérieurs mais aussi participer à l'esthétique de ce hall. Selon l'expression même de l'architecte, ils devaient avoir : « un élancement végétal » (sic).

Autant le dire tout de suite, dans l'entreprise, personne n'a jamais vraiment compris ce qu'il entendait par cette expression. Ce n'était pas que l'on n'avait pas de réponses, au contraire, on en avait trop et toutes différentes voire contradictoires et même souvent amusantes. Ce fut, pendant longtemps, un des sujets de conversation préférés, au restaurant d'entreprise (ou à la cantine comme disent les ouvriers). Bref, c'était très compliqué à réaliser. Et surtout à dessiner pour permettre aux coffreurs de

comprendre comment rendre ces portiques, avec ce fameux « élancement végétal ». Il y avait des pentes et des contre-pentes, des goussets avec du fruit, des pans coupés, des piédroits trapézoïdaux qui évoluaient pour bien se marier lors des changements de sens, etc., etc.

Devant la difficulté de traduire en langage dessin industriel toute la complexité de l'ouvrage, il a été décidé que je devais me rendre sur le chantier pour expliquer à l'équipe de coffrage ce qu'il fallait qu'ils fassent. Et c'est là que les ennuis ont commencé ! Bien que cela remonte à quelques années, je revois parfaitement la scène. C'était dans la baraque de chantier ; d'un côté de la grande table, il y avait le chef de chantier et moi-même, avec tout mon dossier ; en face, bien sagement alignés, les coffreurs. Comme je savais que ce serait difficile, j'avais bien préparé mon intervention. Enfin, je le pensais ! Pour bien comprendre la suite, il m'est nécessaire de préciser certaines choses... Premièrement, je suis, moi-même d'origine ouvrière et j'ai été élevé dans un quartier ouvrier de Marseille. Autrement dit, je devais être, en principe, plutôt à l'aise, pour bien me faire comprendre... J'étais le premier responsable du syndicat CGT (Confédération générale du travail) de cette entreprise et depuis quelques années déjà. J'étais donc bien connu de ces coffreurs dont certains étaient adhérents voire responsables de ce même syndicat. Ce qui a énormément facilité les contacts. Il ne s'agissait pas du « monsieur-du-siège-social » qui vient parler aux ouvriers du chantier, mais bien plutôt, d'un copain, d'un camarade, qui vient les aider à comprendre. On se tutoyait tous et l'atmosphère était très détendue... Ces coffreurs étaient des ouvriers hautement qualifiés et reconnus comme tels par tout le monde. Suivant l'expression consacrée : « C'était la fine fleur des coffreurs de l'entreprise », ce qui était logique, compte tenu de la nature difficile des coffrages qu'il fallait réaliser sur ce chantier.

J'attaque donc, mon explication avec maints dessins, croquis, perspectives et commentaires adaptés. Je voyais bien, dans leurs mimiques, que ce n'était pas évident pour eux. J'insistais : « Oh ! Si vous n'avez pas bien compris, vous le dites, je reprends. Je suis venu pour vous faire comprendre ce qu'il faut faire. Je ne repartirai pas tant que vous n'aurez pas compris ». En vain ! Malgré tous les efforts que je pouvais déployer, les expressions de leur visage étaient toujours aussi dubitatives. De guerre lasse, le chef de chantier me serre l'avant-bras et me dit : « Laisse-moi faire, Pierre. Je vais leur expliquer ».

À partir de là, chacun son tour, c'est mon calvaire qui a commencé. Je ne m'arrêtais pas d'interrompre le chef de chantier : « Non ! Non ! Zè, c'est pas ça ! ». Et lui, toujours très calmement, me répétait : « Laisse-moi faire, tu verras ». Tu verras ! Tu verras ! Peut-être ! Mais ce que je voyais pour le moment ou plus exactement ce que je comprenais de ses explications ne correspondait pas du tout, selon moi, à ce que je voulais. Finalement, il m'a proposé : « Écoute, on va faire le premier coffrage. Avant de couler le béton, je t'appelle et si ce n'est pas ce que tu veux, pas de problème, on recommence ». Cela m'a paru raisonnable. D'autant que je ne voyais pas d'autres solutions et puis, me suis-je dit : « Ce sera plus facile de me faire comprendre à partir d'un coffrage déjà réalisé. Ainsi, on partira sur du concret ». Lorsque je suis allé voir le résultat, j'ai bien été obligé de constater que c'était exactement ce qu'il fallait faire. Personnellement, j'étais surpris mais sur le visage des coffreurs, il me semblait lire : « Mais, à qui tu crois avoir à faire » ! Et, manifestement, ils avaient raison. Depuis cette expérience, je me pose beaucoup de questions.

Que les coffreurs ne comprennent pas mes explications, rien d'anormal. Ce qu'il y avait à réaliser était très compliqué donc difficile à expliquer, pour moi et, pour eux, à comprendre. Mais que MOI, je ne comprenne pas ce que disait le chef de chantier, m'a longtemps turlupiné. En effet, à partir du moment où je savais ce qu'il fallait faire, pourquoi je n'ai pas compris que ce que disait le chef, c'était bien ce qu'il fallait faire ? Et c'est là, que la remarque de Daniel Faïta, me fut d'un grand secours. On ne parlait pas le même français ! Ou plus exactement, le même langage. Alors même qu'on employait des mots parfaitement compréhensibles par tous. Pourquoi ? En fait, je parlais la langue du concepteur de portique. C'est-à-dire, ce qui me préoccupait et que j'expliquais, c'était l'ouvrage tel qu'il devait être, une fois fini. Et eux ne comprenaient bien que la langue de l'exécution. Comme me l'a fait remarquer, plus tard, un coffreur : « Toi, tu parles en volume, nous, on parle en creux ». Autrement dit, moi je parlais du résultat, eux, en tant que coffreurs, ce qui les intéressait, c'était ce qu'ils devaient faire (le coffrage, le moule) pour que se réalise l'ouvrage, une fois le béton armé coulé. On n'était pas sur la même longueur d'onde ! On ne parlait pas de la même chose ! Comment se comprendre ? Lorsque je décrivais « le plein » auquel il fallait aboutir, il fallait qu'eux le traduisent en « vide ». C'est-à-dire, comment réaliser, en bois, le moule (le creux) qui devait contenir le béton armé, pour lui donner la forme voulue, une fois décoffré, une fois leur propre ouvrage supprimé. Ce que, seul, le chef savait faire. Sa position et sa compétence hiérarchique ne dépendent pas que d'un diplôme, mais surtout d'une expérience professionnelle accumulée qui lui permet, à chaque fois, de faire ces traductions. Qu'est-ce qui est, finalement, le cœur de sa fonction de chef de chantier ? C'est de traduire en langage d'exécution, les éléments qu'on lui fournit, en langage de conception. C'est un traducteur, une interface, en plus, bien évidemment, de ses compétences techniques et de commandement. On utilisait

des mots connus et compréhensibles par tous, mais qui n'ont pas la même signification. Par exemple, quand j'évoque une retombée de poutre, tous savent qu'il s'agit de la partie visible de la poutre, celle qui apparaît (retombe) sous le plancher. Mais quand je précise : « il faut une retombée de 25 », ce n'est pas évident pour eux. Alors le chef traduit : « Il faudra mettre deux bastaings ! ». Moi, je ne suis pas du tout d'accord, parce que je sais qu'un bastaing, dans le gros oeuvre, ça fait 16 cm et que deux, cela fera 32 et non 25 cm. Mais ce que je ne savais pas et qu'eux savaient parfaitement, sans qu'il soit besoin de le préciser, c'est que, tout le long et en bas du dernier bastaing, il va falloir fixer un tasseau de 5x5, sur lequel on va poser la planche de 2 cm, qui fera le fond de poutre. Ce qui donnera bien une retombée de 25 cm. C.Q.F.D. En effet, on ne peut pas clouer la planche fond de poutre, directement sous le dernier bastaing. Les clous ne résisteraient pas au poids et à la pression du béton frais que l'on coule. Et de plus, il y aurait des « coulures » de béton problématiques. Il faut le savoir. C'est tout !

Tous savent ce que c'est un enrobage de fer. Il s'agit de la distance qui doit séparer l'extérieur de la ferraille avec les bords de la pièce en béton armé, soit la quantité de béton qui doit enrober la ferraille. Cet enrobage varie suivant certaines conditions (caractéristique de l'air ambiant, protection contre les risques d'incendie, etc.). Lorsque je demande un enrobage minimum de 6, le chef traduit : « On mettra les mêmes pinces que sur... ». Suit le nom d'un autre chantier qu'ils ont réalisé ensemble, mais que je ne connais pas. Cela ne me dit rien. À eux, oui ! Etc., etc.

Des exemples de ce genre, j'en ai plein. Comme chacun d'entre nous, d'ailleurs. En voici quelques autres.

J'ai fait mon service militaire dans la marine. Pour partir en permission, avant de quitter le bord, on doit passer une inspection. C'est-à-dire que l'officier de quart passe en revue les permissionnaires pour vérifier s'ils ont une tenue irréprochable. Image de marque de la « royale » oblige ! À cette époque, pour les civils, la mode était aux cheveux longs. J'avais un ami qui était un marinier « ch'timi » de Picardie. Un après-midi, je lui demande pourquoi il ne sort pas en permission. Il me répond : « Je ne passerai pas à l'inspection parce que j'ai les cheveux courts pas assez ». Courts pas assez. Quel langage ! Je raillais son parler « ch'ti » en lui disant : « On ne dit pas « courts pas assez » mais « pas assez courts ». « Pas du tout » me répondit-il. Et en effet, selon lui et par rapport à la mode du moment, ils étaient bien trop courts ses cheveux mais pas assez pour l'officier de quart. Il s'agissait donc bien de l'expression idoine. Combien de fois j'ai pu constater (mais je ne suis pas le seul) que des personnes bien au fait du langage châtié et de circonstance se permettaient de traduire en ce qu'elles pensaient être du « bon français » des expressions apparemment bizarres mais qui disaient bien ce qu'elles voulaient dire, alors que la traduction déformait, appauvissait et trahissait la pensée profonde de l'auteur.

Personnellement, j'ai connu cela, au début de mon expérience universitaire. Chargé d'écrire des textes qui devaient traiter d'un sujet à partir de mon expérience particulière, je m'exécutais mais dans mon langage d'alors. Des amis de bonne foi me le traduisaient avec des tournures de phrases qui les rendaient publiables. Bizarrement, quand je lisais ces « traductions », j'étais plutôt fier de voir comment en termes savants ces choses-là pouvaient être dites. Maintenant, avec le recul, lorsque je relis ces textes traduits, je constate qu'ils ne reflétaient pas exactement, ce que je voulais dire. Et que

c'est dommage. Peut-être, en effet, fallait-il les traduire pour qu'ils « passent mieux », mais pouvait-on le faire sans trahir ?

Les grands-parents de ma femme étaient des immigrés italiens de la Calabre. Ses parents et elle-même sont nés à Marseille. Lorsqu'à l'école communale de la République, elle devait rédiger une rédaction, bien évidemment, elle l'écrivait dans le seul langage qu'elle maîtrisait et qui était celui de ses parents et de son environnement immédiat. C'est-à-dire, un doux mélange de calabrais, de marseillais avec, tout de même, un zeste de français. Lorsque l'instituteur lui rendait sa copie, beaucoup de ses expressions étaient barrées furieusement en rouge, avec l'inscription qui lui paraissait infamante : « Pas français ! ». Ce qui était le rôle de cet instituteur, bien évidemment. Mais, comment faire admettre à une gamine (une « minotte » plus exactement) que la façon dont s'exprimaient ses propres parents était honteuse et dégradante, selon les normes requises ? D'autant qu'ils se considéraient tous comme des Français, à part entière. Ils étaient nés en France, avaient de proches parents morts à la guerre, sous le drapeau français et le grand-père répétait à la moindre occasion : « Ton vrai pays c'est celui qui te nourrit ! ». Encore actuellement, quand elle évoque cet épisode de sa petite enfance, ce « Pas français ! Pas français ! », résonne toujours en elle, comme une sentence douloureuse. Et pourtant, comment fallait-il faire ?

Mon fils a fait des études de coiffure. Lors d'un examen, il devait montrer qu'il était capable d'apprendre à coiffer à un apprenti. Lorsqu'il est arrivé chez nous, en tant que parents soucieux de son avenir, nous lui avons demandé comment cela s'était passé. « Mal » nous a-t-il répondu, « je ne comprenais rien à ce qu'il me disait parce qu'il parlait le français des quartiers nord ».

Mais alors, serait-ce vrai qu'il y a plusieurs parlers français mais qu'on ne peut et doit en reconnaître, officiellement, qu'un ? Dans le langage, peut-on se passer d'établir et d'imposer des règles communes et compréhensibles par tous ? Mais lesquelles ? Et qui les définit ?